

DOSSIER DE PRESSE

Affaires Familiales

Émilie Rousset

Création 2025

Dispositif scénographique Nadia Lauro

Musique Carla Pallone

Pièce pour 7 interprètes



AFFAIRES FAMILIALES

Création 2025

Durée envisagée 2h15

Conception, écriture, mise en scène : Émilie Rousset

Avec : Saadia Bentaieb en alternance avec Aymen Bouchou, Antonia Buresi en alternance avec Aurélia Petit, Teresa Coutinho, Ruggero Franceschini, Emmanuelle Lafon en alternance avec Ghita Serraj, Núria Lloansi, Manuel Vallade

Conception du dispositif scénographique : Nadia Lauro

Musique : Carla Pallone

Collaboration à l'écriture : Sarah Maeght

Cheffes opératrices : Alexandra de Saint Blanquat et Joséphine Drouin Viillard

Cadreur additionnel Italie : Tommy

Cadreuse additionnelle Espagne : Maud Sophie

Montage : Carole Borne, avec le renfort de Gabrielle Stemmer

Création lumière : Manon Lauriol

Dispositif son et vidéo : Romain Vuillet

Régisseur plateau & régie générale : Jérémie Sananes et Olivier Berthel

Régie son et vidéo : Louis Darde

Régie lumière : Manon Lauriol et Ludovic Rivière

Costumes : Andrea Matweber

Assistante à la mise en scène : Elina Martinez et Laura Thomassaint

Le texte de la pièce est écrit à partir d'entretiens réalisés avec des avocat-e-s, justiciables, responsables associatifs et parlementaires, notamment Fabíola Cardoso, Davide Chiappa, Anne Lassalle, Caroline Mécarry, Lilia Mhissen, Isabel Moreira, Pauline Rongier, Hansu Yalaz, Marco Zabai, Neus Aragonès, Alice Bouissou, Véronique Chauveau, Michele Giarratano, Agnès Guimet, Montse Martí, Diodio Metro, Joana Mortaga, Luca Paladini, Morghân Peltier, Jennifer Tervil, Agathe Wehbé, les équipes du Parloir Père-Enfants ARS95, des associations Adepape95-Repairs!95, Protéger l'enfant, de la Oficina de comunicació de la Policia de la Generalitat – Mossos d'Esquadra.

Production : Centre Dramatique National Orléans / Centre-Val de Loire, initiée par la Compagnie John Corporation (conventionnée par la DRAC Île-de-France et par la Région Île-de-France),

Coproduction : Points communs - Nouvelle Scène nationale de Cergy-Pontoise ; Le Festival d'Avignon ; Le Volcan - Scène nationale du Havre ; Théâtre de la Bastille ; Le Lieu Unique Nantes ; La Comédie de Clermont-Ferrand Scène nationale ; Scène nationale de l'Essonne – Évry Courcouronnes

Résumé

Affaires Familiales, le nouveau spectacle d'Émilie Rousset, nous invite dans le quotidien de cabinets d'avocates spécialisées en droit de la famille. Son théâtre, qui se caractérise par un geste de déconstruction de la parole à partir d'archives et de témoignages, se met cette fois à l'écoute de lieux où des récits intimes se transforment en dossiers judiciaires pour être présentés devant les juges. Des histoires ordinaires de divorce mais aussi, plus tragiques, de violences intra-familiales ou d'inceste. Le champ des affaires familiales a notablement évolué ces dernières années sous l'effet des nombreux bouleversements qui traversent la société et font évoluer les lois : ainsi le sujet de la filiation et du modèle familial, traditionnel bastion des forces conservatrices, est devenu le terrain de nouveaux enjeux sociaux et politiques. C'est tout cela qui transparaît à travers les récits des avocates qu'Émilie Rousset a rencontrées, ainsi que la capacité de l'institution judiciaire à y faire face. Avec plusieurs acteurs au plateau - dont ses fidèles complices Antonia Buresi, Emmanuelle Lafon et Manuel Vallade - à travers un dispositif scénographique conçu par Nadia Lauro qui intègre la vidéo, Émilie Rousset donne à entendre les mots des avocates, ce qu'elles disent mais aussi ce qu'elles ne disent pas. Elle questionne la spécificité de cet espace d'échange et de transformation de la parole qu'est leur cabinet ainsi que sa propre relation au sujet. Comme dans ses précédents spectacles, le sens naît du décalage : la transposition sur la scène de théâtre, et la distance opérée par le travail de montage des propos recueillis, offrent un angle inattendu pour considérer le sujet.



Entretien

Entretien avec Émilie Rousset

Propos recueillis par Marion Guilloux et Laure Dautzenberg

On retrouve souvent dans votre travail la reconstruction d'un parcours, d'une enquête. Comment cela s'est-il passé pour *Affaires Familiales* ?

Pour cette pièce, je voulais saisir l'espace où la parole se formule entre l'intime et le juridique, le chemin où se croisent le récit personnel et la loi. Je voulais aussi interroger la friction entre droit et militantisme. J'ai rencontré des avocates spécialisées et des justiciables dans différents pays d'Europe. Divorce, filiation, violences, héritage : chacun et chacune vient avec sa manière de faire ou de défaire la famille. Mon geste commence par la rencontre, l'écoute, la récolte. Dans ce parcours mes attentes se frottent au réel et se déplacent. Je laisse émerger ce qui résonne avec mes préoccupations, ma sensibilité et ce que le dispositif théâtral peut accueillir.

Vous évoquez la friction entre droit et militantisme. Qu'est-ce qui vous intéressait ?

Je voulais montrer que la justice ne fonctionne pas en vase clos, que le droit n'est pas figé, et qu'il ne se transforme pas tout seul. La justice ne fait pas que juger au nom de la loi, elle participe à façonner la société. Elle dit ce qui compte, ce qui est acceptable, ce qui est reconnu. Elle produit du réel. Quand la société évolue et que la justice ne suit pas, elle doit être questionnée, poussée, déplacée. Pour *Affaires Familiales*, j'ai voulu faire entendre des personnes qui font bouger les lignes de l'intérieur.

Qu'est-ce que cette juridiction des affaires familiales raconte de notre société ?

Dans les affaires familiales, les enjeux politiques sont pris dans des parcours de vie concrets. Les violences intrafamiliales, les droits des familles LGBT+, les luttes pour l'égalité femme-homme, ont des noms et des visages. Les archives judiciaires sont une somme de récits de vie d'anonymes qui font Histoire. On hérite d'une vision très traditionnelle de la famille qui reste le vecteur de rapport de domination, entre adultes et enfants, entre hommes et femmes... Les politiques réactionnaires s'accrochent à une vision traditionnelle, mais cet ordre bouge. Parfois la justice suit, parfois elle précède, parfois elle résiste.

Vous vous mettez en jeu plus que d'habitude puisque vos questions sont au plateau... Pourquoi ?

Oui, les questions sur scène sont les miennes : je suis une femme, lesbienne, j'ai grandi avant MeToo, j'ai été confrontée à la justice. Pour l'écriture de ce personnage, je voulais assumer ma subjectivité, l'incarner, mais je ne voulais pas faire une pièce témoignage. Il fallait trouver un équilibre dans le texte et au plateau. Au final, tous les acteurs de la distribution m'interprètent et se transmettent le rôle comme un bâton de relais. Ce personnage est une figure d'écoute, il est dans une quête de compréhension, il est le moteur de la pièce.

Vous avez construit votre pièce en 9 « tableaux ». Comment cette construction est-elle venue ?

Parmi toutes les rencontres enregistrées, nous avons choisi d'en rejouer neuf. Nommer ce choix, c'est aussi laisser apparaître un hors-champ. J'aime les dramaturgies fragmentaires, où le spectateur tisse ses propres liens avec ce qu'il voit, savent, imaginent. Le rush de chaque entretien est initialement beaucoup plus long, en moyenne deux heures. Le montage consiste à opérer des choix, à se centrer sur un sujet, tout en conservant le mouvement de pensée, les respirations, les accidents. La dramaturgie s'est inventée à plusieurs mains avec Sarah Maeght, co-auteurice de la pièce. L'écriture, c'est aussi l'agencement des séquences : décider d'un raccord thématique ou d'un décalage, organiser des échos ou des ruptures. Pendant les entretiens, je pense déjà au montage : je me dis "tiens, ça résonne avec ça, ça peut s'enchaîner, se contredire"... Cela modifie mes questions et la pièce se compose aussi sur l'instant. Le jour où Lilia Mhissen m'a annoncé sa victoire à la Cour européenne des droits de l'homme*, j'ai su que ce serait la scène de fin de ma pièce. J'étais heureuse pour la cause, et pour ma dramaturgie. Double victoire !

Est-ce un hasard si vous avez interrogé principalement des avocates ? Comment formez-vous votre corpus ?

Au départ ce n'est pas un choix, mais une réalité de terrain. Les affaires familiales ne sont pas les plus prestigieuses ni les plus lucratives, ce sont souvent des femmes qui se spécialisent sur ces dossiers. Quand j'ai vu ce déséquilibre dans le corpus, je n'ai pas cherché à le corriger. Constituer une sélection d'archives est toujours un geste subjectif, les possibilités sont infinies. Ici c'est aussi un geste de création, je garde les paroles qui résonnent en moi, j'ai choisi des personnes qui portent des engagements forts. Et puis ce qui m'importe ensuite sur scène, ce n'est pas de reproduire fidèlement une identité, mais de faire circuler une parole, une énergie, une position.

Comment se passe la transmission de cette expérience documentaire au reste de l'équipe ?

C'est une pièce que nous portons depuis plusieurs années, avec des allers-retours entre le plateau, la recherche documentaire et l'écriture. Nous regardons collectivement les rushes des rencontres, certaines parties sont jouées dans leur intégralité, avant d'être montées. Cela permet d'éprouver d'abord la théâtralité de la parole, ses images, son rythme, ses vides, et ensuite de se concentrer sur des choix de sens. Le projet final n'est pas de transmettre des informations mais de créer l'instant où on pense ensemble. En répétition, nous travaillons sur le mouvement de pensée, la parole pensante et la pensée parlante, sur ce qu'on entend dans ce qu'on ne dit pas, sur les plis du langage. On ne cherche pas à reproduire le contexte réaliste de l'interview, on décadre pour trouver une distance juste, active, sensible, avec l'archive initiale.

Vous avez voulu élargir votre propos à l'Europe. Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

J'ai ouvert mes recherches à d'autres pays européens pour voir comment d'autres lois et d'autres politiques structurent nos histoires intimes. Aujourd'hui, une famille homoparentale en France n'a pas la même vie, ni les mêmes droits qu'une famille homoparentale en Italie. Une victime de violences intrafamiliales ne sera pas reçue de la même manière dans un commissariat à Paris ou à Lisbonne. Dans la pièce on fait aussi plusieurs références à la Cour européenne des droits de l'Homme¹, cette instance qui, malgré les disparités nationales, peut statuer sur les injustices les plus profondes. Avec *Affaires Familiales*, j'invite le public à penser la famille non comme une affaire privée, mais comme un projet de société.

Les interprètes reprennent les entretiens dans la langue d'origine de l'interviewé. Pourquoi ce parti-pris ?

Le langage est au cœur de mon travail. On fabrique du sens ensemble, à travers les mots, les accents, les hésitations. Chaque langue porte un regard, une musique, une tension. Comme la pièce est une quête, je voulais aussi garder les zones de frottement : les bugs, les silences, les passages à franchir. C'est aussi un choix politique et sensible : refuser la simplification, l'immédiateté, pour faire exister un espace qui fait entendre les voix sans les aplatir.

Quel dispositif scénique a été conçu pour ce spectacle ?

Nadia Lauro, scénographe du spectacle, a conçu un espace bi-frontal, une page blanche, une topologie habitée par les interprètes, les récits, où sont aussi projetés des fragments de film. Son dispositif crée une géographie de regards : ceux des interprètes, des spectateurs, des images. Il place le public en vis-à-vis, sans protection du quatrième mur, comme dans une salle d'audience. Un même récit existe en plusieurs versions : celle de la personne filmée, celle portée par l'interprète, celle que crée le montage. Ce jeu de reflets, d'angles, de répétition, fait écho à la manière dont l'institution judiciaire, elle aussi, découpe, rejoue et reformule. Le plateau devient alors un espace de relais : des paroles, des silences, des regards, la musique originale de Carla Pallone, qui tisse une autre dimension sensible au récit.

La présence de la vidéo est particulière : nous voyons des bribes, des mains, plus rarement des visages. Saviez-vous d'emblée quelle place vous lui donneriez ? Comment avez-vous décidé de la travailler ?

Je voulais que la caméra soit un regard qui se balade, comme on le fait quand on écoute quelqu'un parler. La caméra tourne en continu, pour garder les mises au point, les flottements, les cadrages. J'ai travaillé alternativement avec deux cheffes opératrices, Joséphine Drouin Viillard et Alexandra de Saint Blanquat. Les scènes sont filmées à une seule caméra, il n'était pas question de recomposer le champ contrechamp du dialogue filmé. L'image devait être un contrepoint à la scène, une échappée, superposer une autre réalité. On a travaillé sur des fragments de décors, des mains, des bribes de mouvements. Le découpage, les plans serrés, contrastent avec le dispositif scénique qui se donne à voir en totalité. Quant aux visages des interviewés, je les montre avec parcimonie car je veux nommer les personnes réelles, ne rien effacer du processus, mais sans les incarner. Je confie l'incarnation à l'interprète sur scène. Chaque soir, on recrée ces rencontres, les pensées qui s'inventent, les émotions. C'est là que le théâtre commence.

* En janvier 2025, La Cour Européenne des Droits de l'Homme a rendu une décision historique, condamnant la France pour avoir prononcé un divorce pour faute aux torts exclusifs d'une femme au motif qu'elle refusait des relations sexuelles avec son mari.



BIOGRAPHIE



Émilie Rousset est une metteuse en scène française qui utilise l'archive et l'enquête documentaire pour créer des pièces, des installations et des films. Elle collecte des vocabulaires, des idées, des mouvements de pensée et invente des dispositifs où des acteur·rices incarnent ces paroles. Elle développe une écriture du montage qui joue du décalage entre le document et sa mise en scène pour mieux explorer les archives de nos sociétés contemporaines. Après *Rencontre avec Pierre Pica* qui met en scène son dialogue de trois ans avec le linguiste, elle coécrit avec Maya Boquet *Reconstitution : Le Procès de Bobigny* autour du célèbre procès mené par Gisèle Halimi. Elle s'associe avec la cinéaste Louise Hémon et cosigne *Rituel 4 : Le Grand Débat* écrit à partir des débats télévisés de la présidentielle, *Les Océanographes* qui explore les archives d'Anita Conti et *Rituel 5 : La Mort* où huit jeunes comédien·nes rejouent des

rencontres avec des spécialistes du funéraire. Toujours avec Louise Hémon elle coréalise une série de courts-métrages *Les rituels* projetée notamment au centre Pompidou et à la Cinémathèque Française. Ces spectacles sont régulièrement présentés dans le cadre du Festival d'Automne à Paris. Dernièrement elle conçoit une des pièces de *Paysages Partagés*, œuvre collective curatée par Caroline Barneaud et Stefan Kaegi, qui se joue entre champs et forêts dans huit pays européens, avec des premières représentations au Théâtre Vidy Lausanne, au Festival d'Avignon, et au Berliner Festspiele de Berlin. Pour sa prochaine création, *Affaires Familiales*, qui réunira sept acteur·rices européen·nes, elle va à rencontre d'avocates et de justiciables dans plusieurs pays ; elle travaille également à une pièce pour l'extérieur, *Alouettes* – pièce de champ.

Depuis juillet 2024, elle est artiste directrice du CDNO - Centre Dramatique National d'Orléans.

TOURNÉE SAISON 25/26

Émilie Rousset

Affaires Familiales

Du 9 au 17 juillet 2025 : Festival d'Avignon (Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon) – Création

Du 19 septembre au 3 octobre 2025 : Théâtre de la Bastille Paris (Festival d'Automne)

Du 7 au 8 octobre 2025 : le Lieu Unique, Scène Nationale – Nantes

3 / 4 / 5 / 6 et 10 / 11 / 12 décembre 2025 : CDN Orléans / Centre-Val de Loire

Du 11 au 12 février 2026 : Points communs – Nouvelle Scène nationale de Cergy-Pontoise

Du 12 au 13 mars 2026 : Le Volcan – Scène nationale du Havre

Du 18 au 20 mars 2026 : Scène nationale de l'Essonne – Évry Courcouronnes



Reconstitution : le Procès de Bobigny

Du 25 au 28 novembre 2025 : Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine

Le 22 janvier 2026 : L'Atelier à spectacle – Vernouillet

Le 28 janvier 2026 : Théâtre de Corbeil-Essonnes

Du 5 au 6 février 2026 : La Grange – Lausanne

Du 27 février au 1er mars 2026 : Bonlieu Scène nationale Annecy

CONTACTS PRESSE

Maison Message

Virginie Duval

06 10 83 34 28

virginie.duval@maison-message.fr

Éric Labbé

06 09 63 52 65

eric.labbe@maison-message.fr

Centre Dramatique National Orléans / Centre-Val de Loire

Jean-Michel Hossenlopp

06 16 74 57 80

jm.hossenlopp@cdn-orleans.com